



ASSISES DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

DEMI-JOURNÉES BANALISÉES
DANS LES ÉTABLISSEMENTS
(7 AU 12 OCTOBRE 2013)

FAISONS ENTENDRE LA PAROLE DES PERSONNELS, ET LEUR EXPERTISE !

Ce que nous voulons pour garantir la réussite de tous nos élèves et améliorer nos conditions de travail :

➤ **LA RÉDUCTION SIGNIFICATIVE DES EFFECTIFS PAR CLASSE (AU PLUS 20 AU COLLÈGE) ;
LE DÉVELOPPEMENT DES DÉDOUBLEMENTS ET LE TRAVAIL EN PETITS GROUPES.**

Comme le souligne les études de Picketty et de l'OCDE, et comme nous le savons sur le terrain, une baisse importante des effectifs est une condition nécessaire à la réussite de tous. Mais elle doit être accompagnée de pratiques pédagogiques diversifiées au sein de la classe, **c'est pourquoi il nous faut aussi :**

➤ **DU TEMPS !**

Il faut du temps de concertation dans le service (non alourdi) pour échanger sur nos pratiques en lien avec la recherche, les programmes mais aussi pour assurer un meilleur suivi des élèves ;

Du temps pour travailler en équipes pluri-professionnelles, chacun dans le respect de ses missions et de sa liberté pédagogique : professeurs, CPE, surveillants, CO-Psy, assistants sociaux, infirmier(e)s, équipes CM2, équipes des lycées du secteur...

➤ **DES CONTENUS AMBITIEUX POUR TOUS LES ÉLÈVES.**

Il faut se recentrer sur les apprentissages en classe, sans en rabattre sur les exigences. Nous refusons le retour à l'École Fondamentale du XIX^e siècle. Nous nous refusons à laisser de côté les élèves les plus en difficulté, ceux qui n'ont pas, de par leurs origines, les codes scolaires. Cela passe par la recherche de solutions collectives. L'aide aux élèves doit d'abord être pensée au sein de la classe, il faut des équipes mieux formées, il faut revoir la formation continue, la renforcer en lien avec la recherche universitaire et pédagogique.

Améliorer les conditions d'enseignement et d'exercice est la meilleure solution pour stabiliser les équipes dans les établissements.

Nous voulons une Éducation Prioritaire ambitieuse pour les élèves, avec des moyens dignes de ce nom, distribués en fonction des difficultés scolaires et sociales de chaque réseau.

L'ensemble des écoles et établissements distingués et retenus doivent être réunis sous un label unique « éducation prioritaire ». Dans ce cadre, des dotations progressives selon le niveau de difficulté, doivent permettre à chaque école et établissement de bénéficier de moyens à la hauteur de ses besoins. **La réforme à venir ne doit pas être l'occasion de réduire la carte de l'éducation prioritaire, singulièrement en Lorraine** où elle est depuis l'origine géographiquement peu développée, en dépit de la situation socio-économique.

Pour nous faire entendre, remplissons chacun le questionnaire en ligne de la FSU

<http://questionnaires.fsu.fr/limesurvey/index.php/119655/lang-fr>